



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
•••
SEANCE DU 30 JANVIER 2024
•••
ORDRE DU JOUR

DELIBERATION DU BUREAU PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL

Délibération prise dans le cadre des cas limitativement énumérés délégués au Bureau

Décision 1 : RESSOURCES HUMAINES

Prise en charge des frais d'obsèques de M. André LEGRAND